

## **Décès, succession et héritage : ce qu'il faut savoir**

Publié le 22 octobre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Obsèques, inhumation, crémation, pensions de réversion, héritage, donation, testament, partage... Pour faire les démarches adaptées, retrouvez les fiches pratiques proposées sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

### **Décès**

Pour faire face aux démarches à réaliser lors du décès d'un proche, retrouvez les fiches pratiques de [service-public.fr](http://service-public.fr) sur les sujets suivants :

- les [obsèques et les modes de sépulture](#) (déclaration de décès, inhumation, crémation) ;
- les [rentes et les capitaux versés en cas de décès](#) (capital décès, allocations et indemnités) ;
- les [pensions de réversion](#) (bénéficiaires, demande, montant, paiement...).

### **Succession**

En matière de succession, [service-public.fr](http://service-public.fr) fait aussi le point sur :

- le [l'héritage - ordre et droits des héritiers](#) (cas du défunt ayant eu des enfants et du défunt sans enfant) ;
- la [donation](#) (types de donation, coût et déclaration, bien concernés, choix des bénéficiaires, révocation, donation-partage) ;
- le [testament](#) (rédaction, coût, révocation, contenu, choix des bénéficiaires, testament-partage) ;
- le [règlement d'une succession](#) (acceptation ou renoncement à la succession, indivision entre les héritiers, partage des biens, conversion de l'usufruit).